

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 98.00.680.006.1 DU 21 OCTOBRE 1998

## Doseuse pondérale DELAERE modèles EB 20, EV et EV-2V

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE PAR LE DECRET N° 96-441 DU 22 MAI 1996 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

### FABRICANT

Société DELAERE, Nijverheidslaan 51, B 8540 Deerlijk (Belgique).

### DEMANDEUR

Société HERMIER, ZI Rousset, avenue Olivier Perroy, 13106 Rousset Cedex (France).

### OBJET

La présente décision complète les décisions suivantes :

- n° 93.00.681.004.1 du 9 mars 1993 (1) et n° 95.00.681.003.1 du 29 mars 1995 (2) relatives à la doseuse pondérale DELAERE modèle EB 20,
- n° 93.00.681.008.1 du 30 avril 1993 (3) relative à la doseuse pondérale DELAERE modèle EV,
- n° 93.00.681.014.1 du 20 juillet 1993 (4) relative à la doseuse pondérale DELAERE modèle EV-2V.

### CARACTERISTIQUES

La doseuse pondérale modèles EB 20, EV et EV-2V faisant l'objet de la présente décision diffère des modèles approuvés par les décisions précitées

(1) *Revue de Métrologie*, mars 1993, page 540.

(2) *Revue de Métrologie*, mars 1995, page 314.

(3) *Revue de Métrologie*, avril 1993, page 642.

(4) *Revue de Métrologie*, juillet 1993, page 1020.

par le dispositif électronique de mesure et d'asservissement comportant les éléments suivants :

1) un dispositif indicateur numérique pouvant être :

- soit un dispositif indicateur équipant un dispositif électronique de mesure et d'asservissement pour doseuses pondérales d'un modèle approuvé (les dispositifs fonctionnels et les caractéristiques figurent dans la décision d'approbation correspondante du modèle de dispositif électronique de mesure et d'asservissement) ;

- soit un dispositif indicateur numérique identique au module indicateur modèle 650/651/657 fabriqué par la société GSE Inc, Michigan (E.U.A) faisant l'objet du certificat d'essais n° D09-96.10 du 14 mai 1996 et de son additif n° 1 du 7 mars 1997 établis par l'organisme notifié n° 0102 au nom du demandeur CORE INDUSTRIE INC, Mittelstrasse 3, D-41236 Mönchen-Gladbach-Rheydt (Allemagne).

Les caractéristiques métrologiques de ce dispositif sont les suivantes :

- domaine d'impédance de charge de l'alimentation :  $43 \Omega$  à  $1\ 100 \Omega$
- tension d'alimentation des capteurs : symétrique  $\pm 5$  V DC
- Echelon de tension minimal :  $0,83 \mu\text{V/e}$
- Nombre maximal d'échelons :  $n \leq 6\ 000$
- fraction applicable au module :  $p_1 = 0,5$

2) un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un ensemble de capteurs à jauges de contrainte travaillant en flexion (4 pour le modèle EB 20, 1, 3 ou 4 pour le modèle EV et 2 fois 4 pour le modèle EV-2V) faisant l'objet soit d'une autorisation d'établissement de fiches techniques, soit d'un certificat d'essais délivré par un organisme notifié au sein de l'Union Européenne,

dont le coefficient  $p_i$  correspondant est inférieur ou égal à 0,7 et dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et celles de la doseuse pondérale.

Les autres caractéristiques métrologiques restent identiques à celles figurant dans les décisions d'approbation complétées (1), (2), (3) et (4) à l'exception des dispositifs fonctionnels liés à l'utilisation du module GSE modèle 650/651/657 qui sont les suivants :

- dispositif automatique de mise à zéro initiale ;
- dispositif semi-automatique de mise à zéro (peut être inhibé) ;
- dispositif de maintien de zéro (peut être inhibé) ;
- dispositif automatique de mise à zéro (peut être inhibé) ;
- dispositif indicateur de zéro ;
- dispositif semi-automatique de tare (peut être inhibé) ;
- dispositif de prédétermination de tare ;
- dispositif sélecteur de voies (permettant de connecter jusqu'à 2 dispositifs récepteurs de charge pour les versions 650 et 651 et 4 dispositifs récepteurs de charge pour la version 657) ;
- dispositif automatique de centrage de la valeur moyenne des doses ;
- dispositif semi-automatique d'impression.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Doseuse pondérale DELAERE
- Modèle : N° ... Année ...
- Décision n° 98.00.680.006.1 du 21 octobre 1998
- Plage de fonctionnement :  
Max = ... kg Min = ... kg
- Echelon = ... kg
- Produit(s)
- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les caractéristiques métrologiques d'une doseuse pondérale modèles EB 20, EV et EV-2V étant dépendantes de ses éléments constitutifs, la preuve

de la compatibilité des modules utilisés entre eux et avec les caractéristiques de la doseuse pondérale doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive.

De plus, le demandeur tient la décision d'approbation du dispositif électronique de mesure et d'asservissement à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive ou lorsque le module indicateur modèle 650/651/657 est utilisé, le certificat d'essai n° D09-96.10 du 14 mai 1996 et son additif n° 1 du 7 mars 1997 précités.

La vérification primitive est réalisée en une phase au lieu d'installation.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous les références DA 22.125, DA 22.159, DA 22.160 et DA 22.161 à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Provence, Alpes, Côte-d'Azur et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

### REMARQUE

En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret 88-682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

### ANNEXE

Notice descriptive du module 650/651/657 : présentation de la face avant et description d'un cycle n° 6614.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

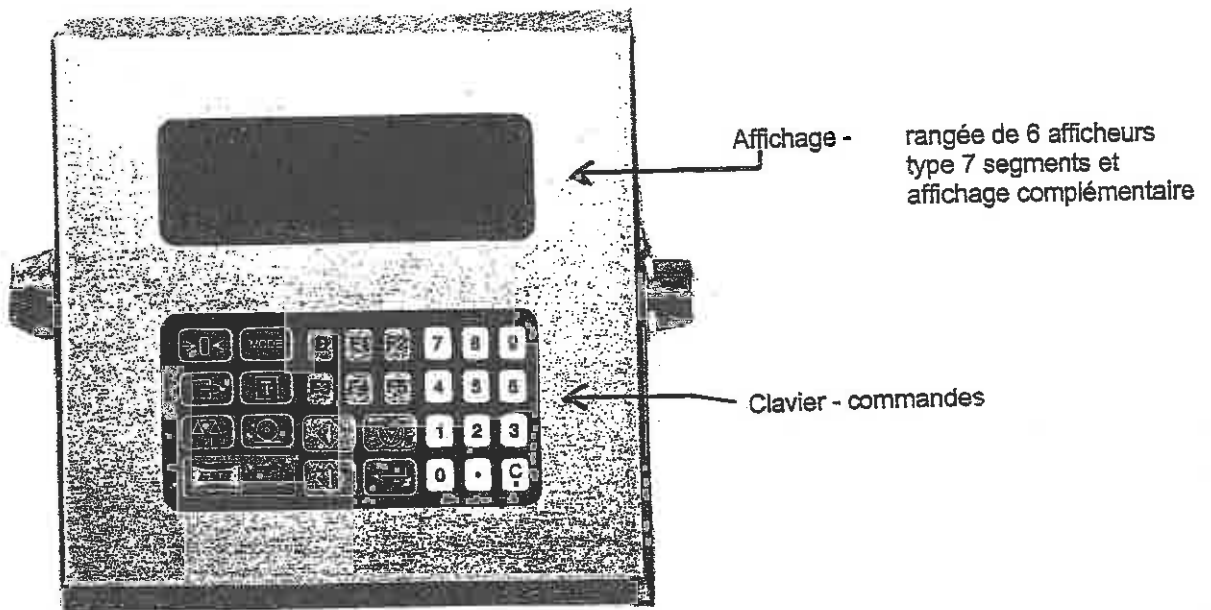
J.F. MAGANA



NOTICE DESCRIPTIVE

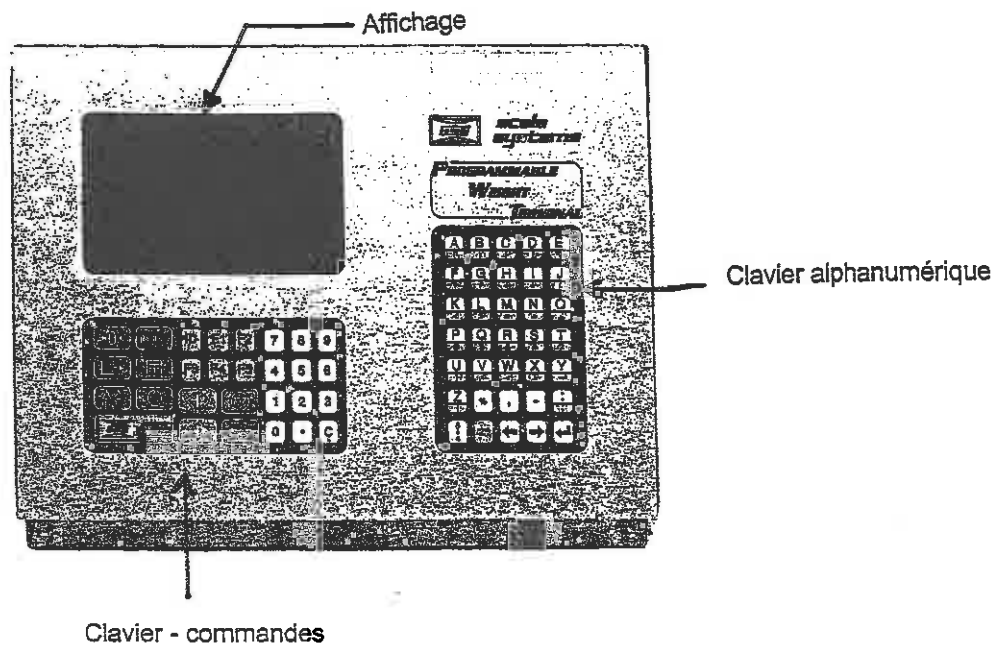
■ N° 6614

La face avant du module indicateur GSE modèle 650/651/657 se présente comme suit :  
Versions 650/651

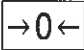

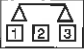







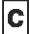


L'affichage complémentaire de la version 650 comporte 2 lignes à 5 positions  
L'affichage complémentaire de la version 651 comporte 4 lignes à 20 positions

Version 657



## Fonctions des touches du clavier

	commande le dispositif semi-automatique de mise à zéro lorsque celui-ci est actif
	commande inactive en mode normal (choix de l'unité d'indication)
	commande le choix du dispositif récepteur de charge (sélecteur de voies) lorsque plusieurs voies sont disponibles
	commande l'affichage de la valeur brute ou nette ou de tare peut être inactive
	commande le dispositif semi-automatique de tare lorsque celui-ci est actif
	commande le dispositif semi-automatique d'impression lorsque celui-ci est actif
	commande le départ d'une fonction utilisateur
	commande l'arrêt d'une fonction utilisateur
	permet la sélection de menus, l'accès aux paramètres
F1 F2 F3 F4 F5	fonctions utilisateur (leur signification est indiquée dans l'affichage) (par exemple : F1 = Départ d'un cycle de remplissage)
 resp. 	touches de validation (resp d'annulation) de données.

## Déroutement d'un cycle

Les touches de fonction permettent de prédéterminer les paramètres définissant un cycle.

Peuvent ainsi être déterminés :

- les poids de consigne permettant le passage du grand débit au petit débit, la "queue de chute", le poids nominal souhaité,
- les paramètres de correction de la valeur moyenne des doses,
- les paramètres liés à la gestion du comportement de l'emballage (gonflage des sacs, tassage, désaération, hauteur du récepteur de charge),
- les données que l'on veut voir figurer dans une impression et des données complémentaires (date, heure).

Un cycle se déroule comme suit lorsqu'un emballage est présent.

- contrôle des données avec message d'anomalie le cas échéant (débits trop élevés, queue de chute trop importante, masse de l'emballage trop élevée...)
- activation du remplissage après mise à zéro
- réglage automatique de la hauteur de l'emballage
- gonflage de l'emballage si prévu
- remplissage à grand débit
- tassage lorsqu'un niveau de tassage est atteint lors du remplissage
- remplissage à petit débit
- arrêt du remplissage et contrôle de stabilité de l'indication
- contrôle du poids et correction éventuelle de l'erreur de jetée
- procédures d'enlèvement de l'emballage et d'initialisation pour un nouveau cycle.